

DELIB 36-2026



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 1 JUILLET 2026 à 20h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 23/06/2026

Date d'affichage : 23/06/2026

L'an deux mille vingt et six et le premier juillet à 20h10, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Francis LEDOUX, Geoffroy BÉZIAT, Simon SAFFORES, Stéphanie PALAS, Pierre MEYER.

Pouvoir : - Cédric GARCIA à Simon SAFFORES, Sandrine CHAUDEUR à Francis LEDOUX ; Clément BEZIAT à Geoffroy BÉZIAT

Absents : Nadège LACOMBE

Secrétaire de séance : Emeline PAGÈS

La séance débute à 20h10 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET.

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Objet de la délibération : DESIGNATION REFERENT DEFENSE

Mme le maire annonce que comme à chaque renouvellement du conseil municipal il convient de nommer un correspondant défense.

Le rôle du correspondant défense est de développer les liens entre la Nation et ses forces armées, et promouvoir l'esprit de défense auprès des administrés.

Mme le Maire demande à l'assemblée qui souhaiterait être référent, elle précise que si personne ne souhaite être le référent elle se portera candidate.

M. LEDOUX Francis se porte volontaire

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance :

Le Maire :